

Fiche complémentaire

Je soussigné(e) **Nom** : **Prénom** :
Représentant légal de l'enfant **Nom** :
Prénom :

Autorise :

- les Coqs Rouges à utiliser l'image de mon enfant (photos, vidéos, enregistrements) à travers les différents supports de communication (site internet des Coqs Rouges, magazine des Coqs Rouges, réseaux sociaux, affiches, flyers, newsletter, guide d'accueil des Coqs Rouges, documentations diverses...)

Oui Non

- les Coqs Rouges à envoyer des messages d'informations aux adresses mail mentionnées dans le dossier d'inscription

Oui Non

Divers

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le vendredi 25 mai 2018, l'association a mis à jour ses règles de confidentialité. Pour l'exercice de mes droits, je peux contacter le Délégué à la Protection des Données (DPD) par mail à : communication@coqsrouges.fr

Dans le cadre de leur activité associative, les adhérents aux Coqs Rouges sont couverts par un contrat Responsabilité Civile et Individuelle Accident souscrits chez Groupama (garanties minimales).

Fait à Bordeaux, le Signature :

Informations complémentaires obligatoires si besoin du mercredi

***Je certifie avoir pris connaissance du Règlement intérieur 2026/2027 des accueils de loisirs et m'engage à le respecter.**

***Je souhaite que mon enfant soit accueilli :** (cocher votre choix)

- Tous les mercredis de l'année
- Un mercredi sur deux toute l'année (calendrier des mercredis à préciser lors de l'inscription)
- Ponctuellement et sur demande (réservation non prioritaire)

***Choix du menu :**

La Mairie de Bordeaux propose aux enfants qui déjeunent à la restauration scolaire trois types de menus et cela est respecté sur les Accueils de Loisirs (mercredis et vacances).

Je coche mon choix pour mon enfant :

- menu du jour**, qui peut être végétarien ou composé de viande (bœuf, veau, agneau, porc) ou de poisson ou d'œufs
- menu du jour végétarien** (sans viande, sans poisson)
- menu du jour sans porc** (en remplacement du plat proposé à base de porc)
- menu du jour sans viande** (sans viande)

Je reconnais que ce choix sera appliqué tous les mercredis de l'année (ainsi que pendant les vacances scolaires sur les écoles Argonne et Yser).